

Arrêté Générale colonial

Arrêté n° 88-399-1930 Solde.

n° 88-399-1930

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 4 février 1930
Numéro JO n° 399 du 01/02/1930	Date du numéro 1 février 1930

TEXTE INTÉGRAL

le taux du thaler est fixé, pour le mois de février, à 9 fr. 80.